

NON



à l'implantation d'Israël en Languedoc-Roussillon!

Dans un entretien accordé au journal Midi-Libre, le 5 mai dernier, Georges Frêche, président du Conseil Régional de Languedoc -Roussillon, énumérait ses projets pour faire d'Israël le partenaire économique de la région. Ils sont au nombre de quatre :

- implantation de l'entreprise israélienne AGREXCO (arrivée prévue en octobre 2010) **qui importe illégalement en Europe les productions agricoles des colonies israéliennes en territoires palestiniens occupés**, notamment celles de la vallée du Jourdain, dans le port de Sète sinistré. Le président de région promet 200 emplois à la clé et des investissements importants, 200 millions d'euros, pour créer les infrastructures nécessaires.

Le Conseil Régional subventionne la colonisation !

- faire de Montpellier le pôle mondial n°1 de l'eau en s'appuyant sur les technologies de pointe israéliennes.
- amener Israël sur le marché international St Charles de Perpignan, marché à vocation européenne.
- amener en Languedoc Roussillon l'Institut international de recherche agronomique dont le siège est actuellement à Washington, avec l'aide de l'Etat israélien.

Une visite du ministre israélien de l'agriculture est en outre prévue pour l'été ou l'automne prochain.

Le Languedoc-Roussillon se voit donc transformé en cheval de Troie de l'implantation d'Israël en Europe, à la satisfaction n'en doutons pas du gouvernement français et de Sarkozy. Déjà les élus du Conseil Régional, apparemment fort peu curieux, ont avalisé la proposition de leur président lors de la réunion qui s'est tenue le 23 février dernier. Il est vrai que la délibération ne parlait pas d'Agrexco mais du groupe portuaire italien GF Group avec lequel cette entreprise travaille.

Les groupes AFPS de la Région Languedoc Roussillon se sont constitués en groupe régional pour réagir plus efficacement au défi que représente la lutte contre les projets du président de Région. Projets économiques qui pour une région économiquement sinistrée présentent hélas des attraits puissants. Après avoir

interpellé par une lettre ouverte Georges Frêche, ils ont alerté l'association nationale lors du congrès qui s'est tenu mai. C'est maintenant l'association tout entière qui rentre dans la lutte contre la venue d'AGREXCO à Sète.

Prenant en compte les domaines, politiques mais aussi économiques et écologiques, concernés par ce projet, plus de 80 organisations (associations, mouvements, partis politiques, syndicats...), toutes solidaires avec le peuple palestinien ont réagi pour le combattre. Au sein de cette coalition, rassemblée par une convergence de luttes, l'AFPS aura pour tâche et pour ligne de conduite de :

- **dénoncer le soutien à la colonisation israélienne**, premier obstacle à la création d'un Etat palestinien,
- **dénoncer les violations des droits du peuple palestinien avec la complicité du président du conseil régional**,
- **rappeler l'exigence du respect du droit international** : nécessité de sanctions contre Israël, suspension des accords UE/Israël et non rehaussement (et campagne BDS), fin de l'occupation, création de l'Etat palestinien,
- maintenir parmi les exigences de la coalition la **primauté de la cause palestinienne**.

L'AFPS appelle tous ses groupes locaux à répondre à la demande des ONG palestiniennes et des anticolonialistes israéliens à s'impliquer pleinement dans **la campagne BDS**, qui doit être poursuivie et amplifiée :

- **Boycott** des produits israéliens,
- **Désinvestissement** des sociétés françaises afin qu'elles cessent de participer à la colonisation et à l'effort de guerre israéliens,
- **Sanctions**, en particulier suspension de tout accord de coopération (militaire, policière, technologique, commerciale, économique, culturelle, scientifique et sportive) avec l'Etat israélien.

*AFPS Languedoc-Roussillon
(Alès-Cévennes, Montpellier, Nîmes, Perpignan) juin 2009*

L'AFPS soutient le peuple Palestinien dans sa lutte pour la réalisation de ses droits nationaux. Elle agit pour une paix réelle et durable, fondée sur l'application du droit international.

Pour adhérer, s'informer :

AFPS Alès-Cévennes afpscevennes@yahoo.fr - 06 70 21 22 45

AFPS Nîmes nikozie@yahoo.fr - 06 39 57 61 28

AFPS 34 afps34@orange.fr

AFPS 66 francepalestine66@yahoo.fr

<http://www.france-palestine.org>

